

COMMUNE DE LALIZOLLE

Envoyé en préfecture le 14/03/2023
Reçu en préfecture le 14/03/2023
Publié le
ID : 003-210301354-20230310-CA_2022_CMN-BF



Séance du 10 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges, Pesson et Mmes Chiron, Kahane, Puravet

Excusés : Mrs Chades et Pernet

Pouvoir : Mr Pernet à Mr Deschamps

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 8

Date de convocation : 02/03/2023

Date d'affichage : 03/03/2023

Délibération n°20230310_010

Objet : Vote du Compte Administratif 2022 – Budget Commune

Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement

Dépenses	Prévues :	445 248,00
	Réalisées :	374 985,68
	Restes à réaliser :	0,00
Recettes	Prévues :	445 248,00
	Réalisées :	438 084,71
	Reste à réaliser :	0,00

Investissement

Dépenses	Prévues :	415 549,56
	Réalisées :	117 930,90
	Reste à réaliser :	179 926,20
Recettes	Prévues :	648 614,36
	Réalisées :	316 978,32
	Reste à réaliser :	78 652,95

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement :	63 099,03
Investissement :	139 047,42
Résultat global :	202 146,45

Pour extrait conforme
Le Maire,
Maurice Deschamps

